ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE • 21 AVRIL ET 5 MAI 2002



présider autrement

une France plus juste

Mes réponses à vos questions

Lionel Jospin

Lionel Jospin répond
aux questions des Français



→ Jean-Claude,
Directeur commercial.

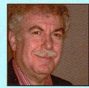
J'ai retenu une mesure du projet que vous avez présenté : "zéro SDF en 2007". C'est une belle ambition, d'accord, mais est-ce vraiment possible ?

Je ne me résigne pas à ce qu'une nation aussi riche que la nôtre compte autant d'exclus. Il faut agir, notamment avec les associations, pour **ramener vers le logement ceux qui sont sans domicile fixe.** Mais il faut aussi prévenir en facilitant le maintien dans le logement de ceux qui connaissent des difficultés passagères. Tel est l'objectif de **la couverture logement universelle** que je propose. C'est une proposition ambitieuse, je le reconnais. Mais j'ai la conviction qu'en nous mobilisant, nous pouvons réussir.

→ Béatrice,
Assistante de direction.

J'ai quitté l'école à 17 ans. Aujourd'hui, j'ai 28 ans et je travaille mais j'aimerais réorienter ma carrière professionnelle. Est-ce que j'ai droit à la formation tout au long de la vie dont vous avez parlé ?

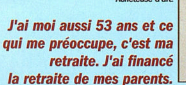
Oui, et même deux fois oui. Parce que vous travaillez, vous alimenterez chaque semaine votre "compte formation personnel". Parce que vous avez quitté l'école tôt, vous aurez des droits supplémentaires. Vous pourrez ainsi avoir le temps suffisant pour vous qualifier ou vous requalifier et, si vous le souhaitez, réorienter votre carrière professionnelle. Ce que je veux, c'est donner vraiment **une nouvelle chance à chacun tout au long de sa vie**. C'est un grand enjeu pour notre pays car des millions de salariés qualifiés vont prendre leur retraite dans les dix prochaines années. Voilà une des voies nouvelles pour atteindre l'objectif que j'ai fixé : **aller vers le plein emploi et réduire de 900 000 le nombre de chômeurs d'ici à 2007.**



→ Alain,
Journaliste.

J'ai 53 ans. Je vois beaucoup de personnes de ma génération qui sont licenciées. Est-ce que vous trouvez cela normal ?

Le niveau qu'a atteint en Europe, et tout particulièrement en France, le chômage des plus de cinquante ans est tout simplement inacceptable. On se prive de femmes et d'hommes expérimentés, en pleine possession de leur capacités physiques et intellectuelles. C'est un gâchis à la fois pour eux et pour le pays. Je veux tenir un discours ferme pour faire évoluer nos attitudes à l'égard des plus de cinquante ans. Mais je veux aller au-delà : **200 000 contrats de retour à l'emploi** seront réservés à ceux d'entre eux qui connaissent les difficultés les plus importantes.



→ Nadia,
Acheteuse d'art.

J'ai moi aussi 53 ans et ce qui me préoccupe, c'est ma retraite. J'ai financé la retraite de mes parents. La mienne va-t-elle être financée ?

Les retraites par répartition sont la garantie de la solidarité entre les générations. Ce système est, pour moi, l'un des fondements de la cohésion de notre société. Mon engagement est donc clair : il faut le préserver. Mon engagement est même plus précis : **il faut maintenir le niveau des retraites.** Les décisions permettant d'assurer l'avenir des retraites seront prises **au plus tard avant juin 2003.**



→ Linda,
Masseuse.

Mon mari et moi avons deux petits salaires. Nous habitons en banlieue et nous payons beaucoup d'impôts. Est-ce que vous envisagez de les baisser ?

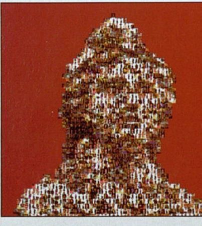
Oui, comme nous avons commencé de le faire depuis quelques années. Je veillerai à ce que ces baisses d'impôts soient raisonnables, c'est-à-dire qu'elles puissent être financées : je ne promets pas aujourd'hui ce que je ne pourrai pas tenir demain. Je veillerai aussi à ce que ces baisses d'impôts profitent à tous, et d'abord aux petits et moyens salaires. C'est pourquoi j'ai proposé, par exemple, que l'on **réduise de moitié la taxe d'habitation** - l'impôt le plus archaïque et le plus injuste, souvent très élevé dans les banlieues - et que l'on **étende la prime pour l'emploi.**



→ Abdellatif,
Pompier.

J'habite également en banlieue, je rentre chez moi par les transports en commun et, de plus en plus, je ne me sens pas en sécurité. Il y a beaucoup de délinquance, notamment chez les gamins. Que proposez-vous ?

La lutte contre l'insécurité sera ma priorité. Des moyens supplémentaires pour la police et la justice seront dégagés dans **une loi de programme adoptée dès le début de la législature.** Un ministère de la sécurité publique



La démocratie autrement

Un référendum pour la modernisation des institutions.
Un mandat unique pour les parlementaires.

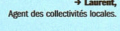
sera créé pour mieux coordonner les forces de police et de gendarmerie. Pour lutter contre la violence des mineurs, il faut une action globale. **Mieux punir,** lorsque cela est nécessaire, sans faiblesse et sans délai, y compris en mettant en place des structures fermées pour les jeunes récidivistes. **Mieux prévenir,** en prenant en charge, aussi tôt que possible, les enfants et les adolescents difficiles.



→ **Déborah,**
Étudiante.

Je n'ai pas compris ce que vous proposez pour les jeunes : un "contrat d'autonomie", c'est quoi ?

Un échange de droits et de devoirs entre les jeunes et l'Etat. Chaque jeune concerné s'engage dans **une démarche de formation professionnelle;** l'Etat assure son autonomie sous forme d'**aide financière ou matérielle.** Mais je veux souligner d'autres propositions : un service civique volontaire, des stages linguistiques à l'étranger, l'accès à un ordinateur pour chacun de l'école à l'université, tout cela fait partie du **pacte de confiance que je propose à la jeunesse.**



→ **Laurent,**
Agent des collectivités locales.

On a l'impression que la mondialisation broie tout et crée surtout des problèmes : la misère, la pollution... Est-ce que la France peut encore faire quelque chose ?

Beaucoup de pays attendent que la France parle fort et voit loin. Nous devons, avec nos partenaires de l'Union européenne, nous préoccuper des grands équilibres de la planète : les équilibres écologiques - je plaide pour une Organisation Mondiale de l'Environnement - et les équilibres sociaux - je propose **un traité social européen, l'annulation de la dette des pays en développement et une grande initiative en faveur des pays de la Méditerranée.** Il faut maîtriser la mondialisation.



→ **Emmanuel,**
Coursier.

Une question plus générale : je trouve que, dans notre société, on perd de plus en plus le sens des responsabilités...

Je partage votre sentiment. Je souhaite réhabiliter l'esprit de responsabilité : la fonction présidentielle doit retrouver crédibilité et autorité. C'est pourquoi j'ai dit que je voulais "présider autrement". C'est pourquoi aussi je propose que la justice soit plus indépendante et plus responsable, que les parlementaires se consacrent exclusivement à leur mandat, que les collectivités locales aient davantage de compétences, que la négociation collective soit encouragée.

→ **Stéphane,**
Consultant.

Si vous deviez résumer l'idée générale de votre projet, que diriez-vous ?

Je veux présider autrement une France plus juste.

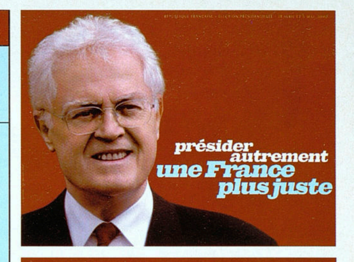


→ **Brenda,**
Cadre.

Je m'excuse de la provocation, mais vous faites beaucoup de promesses, alors, pourquoi vous croirait-on ?

Parce que, quel que soit le jugement que chacun porte sur mon action à la tête du Gouvernement, je crois que **tout le monde reconnaît que j'ai respecté les engagements pris et que je suis un homme de parole.**

www.lioneljospin.net



mes 10 engagements

1. 900 000 chômeurs de moins d'ici à 2007.
2. Un droit à la formation tout au long de la vie.
3. Un Contrat national de sécurité.
4. La réduction de moitié de la taxe d'habitation.
5. Une couverture logement universelle.
6. Une nouvelle étape de la décentralisation.
7. Un contrat d'autonomie pour les 18-25 ans.
8. Des retraites par répartition garanties.
9. La fédération européenne des Etats-nations.
10. L'annulation de la dette des pays en développement.



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE • 21 AVRIL ET 5 MAI 2002

la Savoie avec Lionel Jospin



LES PREMIERS SIGNATAIRES DU COMITÉ DE SOUTIEN ensemble

www.lioneljospin.net

Louis Besson, Ancien Ministre
Roger Rinchet, Sénateur Maire
Thierry Repentin, Conseiller Général, Président de Chambéry Métropole
Bernadette Laclais, Conseillère régionale
André Vairetto, Conseiller régional et général
Jean Fressoz, Conseiller général
Jean-Noël Parpillon, Conseiller général
François Rieu, Conseiller général
Edouard Simonian, Conseiller régional
Claude Bolly, Conseiller municipal
Patricia Chavoutier Briand, Militante associative
Jean-Pierre Coudurier, Conseiller municipal
Georges Daviet, Principal de Collège
Elisabeth Fenestraz, Conseillère municipale
Virginie Ferroux, Maire Adjointe
Valérie Fluttaz, Permanente politique
Camille Gandet, Conseiller municipal
Jeanine Gippa, Maire-Adjointe
Daniel Gippa, Militant associatif
Patrick Haon, Conseiller municipal
Djamel Keriche, Responsable associatif sportif
Christine Lacroix, Militante associative
Edith Livernois, Cadre territoriale
Franck Machet, Maire Adjoint
Hugues Manouvrier, Premier Secrétaire fédéral du Parti Socialiste
Jean-Claude Monin, Maire
Franck Morat, Maire-Adjoint
Johanne Reymond, Professeur
Claude Richard, Chargé de mission
Régis Ruffier des Aimes, Maire
Jaouad Saïdi, Animateur du Mouvement Jeunes Socialistes
Béatrice Santais, Conseillère municipale
Claude Vallier, Maire
Florence Vallin Balas, Maire-Adjointe
Elodie Vialle, Membre Mouvement Jeunes Socialistes
Roger Villien, Maire

Photo Lionel Jospin : Daniel Simon/Gamma - PGE 94160 Saint-Mandé

Conformément à la loi, l'Association de Financement de la Campagne Electorale de Lionel Jospin à la présidentielle 2002, déclarée le 01/03/2002, a pour objet de recueillir des dons en faveur de Lionel Jospin. Seules les personnes physiques peuvent effectuer des dons dont le plafond s'élève à 4600 euros par personne et pour une même élection.

Tout don de plus de 150 euros doit être fait par chèque bancaire ou postal.

Oui, je soutiens la campagne de Lionel Jospin

et je verse par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : A. F. E. L. J. 2002 : 325 rue Saint-Martin, 75003 Paris, la somme de :

☐ 10 euros ☐ 15 euros ☐ 30 euros ☐ 75 euros ☐ autre

L'attestation fiscale que je recevrai me permettra de déduire cette somme de mes impôts dans les limites autorisées par la loi.